

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 Avril 2023

N° 2023-038

**FINANCES - Budget Annexe La Couture – Compte
Administratif 2022 - Approbation et autorisation de
signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 3 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie annexe, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Marie-Françoise QUERE, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Eric DODET, Carl LEQUERTIER, Daniel BOCQUET, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Joël GIRARD, Jean-Marc MASSE, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU

En exercice : 21
Présents : 17
Votants : 20

Excusés :

Pascal FOULON, Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON

Pouvoirs :

Pascal FOULON à Frédéric CUILLERIER
Sébastien GALERON à Joël GIRARD
Jean-Luc FOURNIER à Dominique RENAULT
Christine ADRIAN à Marie-Françoise QUERE

Secrétaire auxiliaire : Marceau LE DREF

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L.1612-12, L.1612-13, L.2121-14 et L.2121-31 ;

Vu les délibérations n°2022-027 et 2022-028 relative au compte de gestion et au compte administratif 2021 du budget annexe La Couture ;

Vu le compte de gestion et le compte administratif du budget annexe La Couture 2022 ;

Considérant que le Compte Administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes du budget ; Qu'il prend également en compte les engagements juridiques en dépenses et en recettes, il doit être voté le 30 juin au plus tard ;

Considérant que le budget annexe La Couture doit être clôturé

M. le Doyen propose aux membres du Conseil Municipal ;

D'APPROUVER, hors de la présence de Monsieur le Maire, le compte administratif du budget annexe La Couture pour l'exercice 2022, qui donne les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RECETTES REALISEES	0,00 €
DEPENSES REALISEES	0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
RECETTES REALISEES	0,00 €
DEPENSES REALISEES	152 699,10 €

La section d'investissement laisse apparaître un déficit de 152 699,10 €.

D'ARRETER le résultat final du compte administratif 2022 du budget annexe La Couture à un déficit de 152 699,10€

NON-VOTANT : Frédéric CUILLERIER

POUR : Marie-Françoise QUERE, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Eric DODET, Carl LEQUERTIER, Daniel BOCQUET, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Joël GIRARD, Jean-Marc MASSE, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU Pascal FOULON, Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON,

ADOPTÉ À LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait certifié conforme

A Saint-Ay, le

06 AVR. 2023

Le Maire,



Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire

Compte-tenu de la transmission en Préfecture le

Et de l'affichage le

06 AVR. 2023

06 AVR. 2023